

Master Sciences sociales – Parcours : Politiques culturelles

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

Le parcours Politiques culturelles vise à doter les étudiants de compétences professionnelles génériques et de compétences spécifiques pour tout à la fois porter des politiques culturelles à différentes échelles (locale, nationale, internationale) au sein de diverses institutions (institutions culturelles, festivals, collectivités...) et analyser les enjeux politiques des politiques mises en œuvre. Les politiques culturelles sont appréhendées sous l'angle d'un questionnement de sciences sociales, associant sociologie de l'action, regards anthropologique et historique, mais aussi analyse des politiques publiques et sociologie de la culture, pour mieux doter les diplômé(e)s de cadres d'analyse susceptibles de leur offrir la possibilité d'œuvrer à la mise en œuvre et à l'élaboration même des politiques culturelles.

OBJECTIFS

L'objectif du parcours « Politiques culturelles » est de former des professionnels, détenteurs d'une solide culture générale permettant de mieux fonder un dialogue avec une grande diversité de partenaires (hauts fonctionnaires, hommes politiques, artistes et professionnels de la culture) ainsi que de savoir-faire et de compétences spécifiques au secteur culturel. Au-delà de former des concepteurs, des responsables et des médiateurs des politiques culturelles locales, régionales, nationales et internationales, il s'agit de rendre les diplômés capables d'apprécier les nécessités de développement culturel d'une collectivité et de participer à l'élaboration et à la réalisation de projets qui suppose les compétences développées dans le cadre du Master : réflexivité, autonomie, ouverture internationale, inventivité,

esprit critique, capacité à faire la synthèse d'informations variées et complexes, capacité de proposition et d'innovation. Capacité à travailler en équipe. Solide culture générale, historique et politique afin de mieux appréhender les pratiques culturelles, les institutions culturelles et les politiques culturelles.

COMPÉTENCES VISÉES

Aux côtés de compétences génériques telles que réflexivité, autonomie, ouverture internationale et inventivité, rappelées ci-dessus et indissociables de la faculté d'exercer esprit critique et autocritique, le parcours Politiques culturelles vise à doter les étudiant.e.s de compétences professionnelles spécifiques, compétences de secteur (au regard de la diversité sectorielle : théâtre, danse, musique, opéra, patrimoine, musées, expositions, cinéma, bibliothèques, archives...) et compétences de métier (au regard de la diversité des fonctions : direction, programmation, production, diffusion, communication...).

Programme

ORGANISATION

Aux côtés de cours fondamentaux pour penser de manière pluridisciplinaire les enjeux politiques des politiques publiques en matière d'art et de culture, la logique de professionnalisation est clairement affirmée en plusieurs dispositifs :

(1) L'atelier « conduite de projet » mis en place pour ce quadriennal confie à un groupe de 2 à 4 personnes la responsabilité de concevoir et porter un projet culturel

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

avec obligation de réalisation et restitution devant les professionnels afin de placer les étudiants en situation d'évaluation de leurs propres réalisations.

(2) La connaissance de l'environnement professionnel est assurée par une sensibilisation aux « métiers de la culture » confrontant les étudiants à des acteurs du secteur artistique et culturel qui leur présentent les compétences de métier et les compétences de secteur nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités.

(3) L'acquisition de ces compétences de secteur et de métier est assurée par le ou les stages : une attention particulière est portée sur la définition des missions afin que celles-ci leur permettent l'exercice de responsabilités durant leur stage. L'organisation des cours en M2 repose sur un calendrier leur permettant de débiter au 1er avril de l'année universitaire pour leur offrir 5 à 6 mois pour déployer la durée de leur stage.

(4) L'organisation annuelle de Journées Diderot « Culture & Politique » auxquelles sont associés les étudiants. Ainsi, l'équipe pédagogique réalise un effort constant de mise en situation des étudiants, insérés dans les projets et réseaux professionnels.

TUTORAT

L'adossement du parcours Politiques culturelles aux milieux professionnels constitue l'une des forces de ce parcours, par la diversité des types d'institutions mais aussi des modes de collaboration avec le Ministère de la Culture, avec de nombreuses institutions culturelles, festivals et cabinets d'ingénierie culturelle. L'adossement de Politiques culturelles aux milieux professionnels se réalise également par la série et le suivi des stages chaque année obtenus et par la constitution d'un réseau de partenaires, dans le cadre également des conventions établies pour les « conduites de projets ».

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Trois mois à temps complet

Stages et projets tutorés :

Les activités prévues au cours du stage doivent être en adéquation avec les enseignements dispensés. Le stage se déroule, de préférence, en deuxième année. Il est susceptible de commencer dès le mois d'avril. Il donne lieu à une évaluation par le tuteur de la structure d'accueil et à un rapport de stage.

Un suivi des stages est chaque année par une visite au sein des institutions qui ont accueilli les étudiants.

L'établissement des rapports consécutifs à ces « visites de stage » témoigne de l'adéquation forte entre l'offre de formation et les attendus des professionnels qui se déclarent satisfaits, voire très satisfaits de chaque accueil de stagiaires, débouchant parfois sur un contrat d'embauche, concrétisant cette insertion professionnelle.

Admission

Etudiants, dotés d'un diplôme de bac+3 du secteur des sciences humaines et sociales, souhaitant s'insérer professionnellement dans les domaines des politiques culturelles et, plus largement, de la culture.

PRÉ-REQUIS

Motivation pour l'art et la culture.

Réflexivité, autonomie, ouverture d'esprit et inventivité.

Faculté d'exercer esprit critique et autocritique.

Capacité à travailler en équipe.

Appétence pour le travail collectif (cf. conduite de projet)

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

A l'issue de la première année les étudiants peuvent s'orienter vers un autre master, la préparation à un concours ou l'entrée dans la vie active.

A l'issue de la seconde année et s'ils ont satisfait aux épreuves, les étudiants se voient délivrer par le jury le diplôme de Master, mention sociologie et anthropologie assorti de la spécialité professionnelle ou recherche qu'ils auront choisie. Les titulaires d'un master recherche peuvent s'engager dans la préparation d'un doctorat, la préparation d'un concours, ou entrer dans la vie active. Les titulaires d'un master professionnel peuvent s'engager dans la vie active, la préparation d'un concours ou, le cas échéant, demander à bénéficier d'une équivalence pour s'engager dans la préparation d'un doctorat.

Le diplôme ouvre sur les métiers de l'enseignement et la recherche, les métiers de la culture, les métiers de l'intervention sociale et dans les secteurs public, parapublic, privé et l'économie sociale et solidaire.

PASSERELLE

Le suivi de l'insertion et les passerelles entre différents secteurs ou entre différentes institutions se déploient également par le biais d'une association : Politik'Art.

La création de Politik'Art, association d'anciens diplômés de Politiques culturelles et d'étudiants préparant le diplôme, s'est constituée en 2010 afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'usage des réseaux sociaux dans le

secteur culturel. Cette association participe du déploiement de leur expérience professionnelle, tout particulièrement pour le bureau le constituant, qui se révèle chaque année porteur de projets, s'investissant dans la conception et la mise en œuvre d'événements culturels, le montage d'exposition ou l'organisation de débats. Ces activités participent directement de la professionnalisation des étudiant.e.s

TAUX DE RÉUSSITE

68% en 2020

Ce taux de réussite peut être éclairé par le fait que certains étudiants choisissent de réaliser leur année de M2 « Politiques culturelles » en deux années, afin de pouvoir déployer leur stage sur plusieurs mois au sein des institutions culturelles qui le leur ont proposé et de pouvoir ainsi exercer des responsabilités dans la durée.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les responsabilités auxquelles ouvre le diplôme sont, entre autres, celles attachées aux emplois suivants :

- Programmateur, chargé(e) de programmation,
- Administrateur d'institutions culturelles ou de salles de spectacles,
- Responsable de service culturel,
- Responsable de service de relation avec le public,
- Chargé(e) de diffusion (spectacle vivant),
- Chargé(e) de communication avec le public, chargé(e) de relations publiques.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Responsable du parcours

Laurent Fleury
0157276683
laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Responsable du Master 1

Frédéric Poulard
frederic.poulard@u-paris.fr

Responsable du Master 2

Nathalie Montoya
nathalie.montoya@u-paris.fr

Gestionnaire de Scolarité - Master 1

Amina Himidi
01 57 27 63 98
amina.himidi@u-paris.fr

Gestionnaire de Scolarité - Master 2

Rosa Boucher
0157276389
rosa.boucher@u-paris.fr

Formation Continue

Laura Blanco
laura.blanco@u-paris.fr

Responsable de scolarité

Pauline Redondo
pauline.redondo@u-paris.fr

Coordinateur de scolarité

Vanessa Sinephro
0157276675
vanessa.sinephro@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR Institut Humanités Sciences et Sociétés

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Capacité d'accueil

25 en M1 35 en M2

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation